

Feuille de route de la transition écologique et énergétique  
d'Orléans Métropole 2022 - 2030



**ENSEMBLE,**  
passons à l'action !



[www.transition.orleans-metropole.fr](http://www.transition.orleans-metropole.fr)  
[transition@orleans-metropole.fr](mailto:transition@orleans-metropole.fr)  
[www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)

**ORLÉANS**  
MÉTROPOLÉ





# SOMMAIRE

01

## **Avant-propos**

Ensemble, passons à l'action

p 4/5

02

## **Les Assises de la transition :**

le top départ d'une aventure collective

p 6/7

03

## **La promesse de la transparence**

p 8/9

04

## **Des moyens financiers à la hauteur des enjeux**

p 10/11

05

## **Le plan d'actions**

Les actions phares  
de notre feuille de route

p 12/17

06

## **Des gestes à adopter dès maintenant**

Et si on commençait aujourd'hui ?

p 18/19



# AVANT-PROPOS

## Ensemble, passons à l'action !

Il est temps d'agir pour faire de la transition écologique et énergétique de notre territoire une réalité tangible. Localement, certains indicateurs sont mauvais : entre 2012 et 2018, les émissions de gaz à effet de serre ont baissé de 9,5%, mais représentent encore annuellement 932 kt équivalent CO<sub>2</sub> selon un relevé fait en 2019 par l'Observatoire de l'énergie Orléans Métropole, tandis que seulement 8,6% d'énergie verte est produite au sein de notre territoire et que 11,7% des ménages sont en précarité énergétique. Les déchets, ménagers et assimilés, pèsent encore 506 kg par habitant et par an, ce qui nous place au-dessus de la moyenne nationale établie à 354 kg selon les calculs réalisés par l'Ademe. Nous pouvons, et nous devons faire beaucoup mieux.

- En ce qui concerne la biodiversité, l'état des lieux est plus que préoccupant, alors même que notre métropole a la chance de se situer à la rencontre de quatre territoires naturels d'une richesse à nulle autre pareille : le Val de Loire, la Sologne, la Beauce, la forêt d'Orléans. Dans ce qui s'apparente mondialement à la sixième extinction de masse avec plus de 40 000 espèces menacées actuellement, notre territoire est lui aussi directement concerné puisque 30% des habitats naturels et 17% des taxons sont en danger. Des espèces emblématiques de nos rives ligériennes comme le balbuzard pêcheur pourraient s'éteindre si nous n'y prenons pas garde. De ce côté-là aussi, il y a urgence à agir. « *Nous devons inventer un nouveau mode de relation avec la planète, qui doit être plus durable, plus vivable, plus agréable* », souligne Matthieu Schlesinger, président délégué d'Orléans Métropole en charge de la transition écologique et énergétique.
- Sans une ambition collective, partagée par tous, incarnée dans un projet global et cohérent, nous ne produirons que des mesurette sans effet réel, qui ne seront qu'un énième coup d'épée dans l'eau. Il ne peut donc y avoir de transition sans implication et participation directe de vous tous, citoyens de la métropole.

➤ Au-delà des questions climatiques, nos ambitions partagées portent en elles des améliorations fortes en termes de qualité de vie, de mobilité, de création d'emplois, de formation, d'attractivité économique, etc. « *Je suis convaincu que cette transition va être facteur d'amélioration de notre mode de vie : être dans un environnement où il y a moins de pollution de l'air, où ce que nous mangeons est plus sain, où il est possible de vivre dans des logements plus confortables, moins chauds en été et moins froids en hiver, tout cela participe à l'amélioration de notre vie. La transition, je la vois comme un élément positif : l'amélioration de notre mode de vie dans ses nombreuses composantes* », explique Matthieu Schlesinger.

- Cette feuille de route doit ainsi soulever de l'optimisme et de l'émulation. Elle doit renforcer notre sentiment d'appartenir à un territoire commun qui a pris la transition écologique à bras-corps et elle doit nourrir, dans le même temps, notre fierté d'y apporter individuellement notre part.
- Bien sûr, il va nous falloir procéder par étapes. La première porte jusqu'en 2030, et fixe les principaux objectifs suivants : réduire de 26% nos consommations d'énergie, multiplier par 2 nos productions d'énergies renouvelables et diviser par 2 nos émissions de gaz à effet de serre. Mais nous ne nous arrêterons pas en si bon chemin : notre ambition est de faire de notre métropole un territoire à énergie positive. Orléans Métropole décarbonée : voilà notre cap, voilà notre horizon.

**Cette feuille de route est très ambitieuse, mais elle ne vaut que parce qu'elle l'est.**

**Le temps de l'engagement est venu : ensemble, passons à l'action !**

**Serge Grouard**, président d'Orléans Métropole, Maire d'Orléans

**Matthieu Schlesinger**, président en charge de la transition écologique et énergétique, maire d'Olivet





“  
À vos  
marques,  
prêts ?  
partez !  
”



# LES ASSISES DE LA TRANSITION

**le point de départ d'une aventure collective**

---

Les Assises de la transition, qui se sont tenues entre les mois de janvier et de juin 2021, ont suscité beaucoup d'intérêt, et une belle mobilisation de votre part, malgré un contexte sanitaire qui imposait de nombreuses contraintes et empêchait les rencontres et les réunions. Cette effervescence a démontré la forte attente de l'ensemble de notre territoire métropolitain sur ce sujet central de la transition. Ces Assises, tout à fait inédites sur le fond et la forme, ont obéi à un double objectif : celui de donner le top départ d'une ambition commune et d'impliquer le maximum de personnes dans ce travail de diagnostic et de propositions afin, précisément, d'élaborer les prémices d'une feuille de route co-construite. Tout le monde a pu y prendre part dans un processus démocratique construit à cet effet : acteurs politiques et économiques, militants associatifs et citoyens.

Il s'agissait d'une première étape décisive afin de répertorier, tous ensemble et de manière concrète, les changements à mettre en œuvre afin de rendre effective la transition écologique et énergétique sur le territoire de notre métropole.

Où va-t-on développer des installations photovoltaïques ? Quels doivent être la place et le rôle de la nature en ville ? Comment adapter nos villes aux phénomènes caniculaires de plus en plus réguliers ? Comment privilégier les filières courtes dans notre alimentation ? Comment soutenir l'effort de rénovation énergétique, qu'il s'agisse de nos bâtiments publics ou de nos habitations individuelles ? Autant de questions qui ont été largement débattues entre janvier et juin 2021.



© Orléans Métropole



TRANSITION  
NOS MAINS

TRANSITION  
EST ENTRE NOS MAINS

**500 actions  
opérationnelles,  
à court, moyen  
et long terme**

Ces six mois d'échanges ont eu lieu sous la forme d'ateliers, organisés dans les 22 communes de notre métropole et animés par des équipes associant des élus, des experts techniques et des acteurs locaux autour de 9 thématiques : alimentation et agriculture durable, énergies renouvelables, biodiversité, ville durable, gestion des déchets et économie circulaire, eau et milieux aquatiques, rénovation énergétique, mobilité et risques d'inondation.

Cette base de travail essentielle a permis d'élaborer **500 actions opérationnelles, à court, moyen et long terme**, ancrées sur notre territoire et adaptées à ses spécificités, des actions qui ont nourri et structuré cette présente feuille de route.

# LA PROMESSE DE LA TRANSPARENCE

---





- Après 6 mois d'échanges et de débats dans le cadre des Assises de la transition, chacun en convient : il est maintenant temps d'agir. Et c'est l'ensemble des habitants de notre territoire qui peut désormais s'engager dans cette aventure inédite par son ambition, au sens où elle remet en cause notre manière de vivre et de consommer. Il ne s'agit nullement de faire de l'écologie punitive, qui condamne et exclut. **Cette aventure est réjouissante à tous les niveaux : fédère, enrichit, valorise et apporte une meilleure qualité de vie.** Cette feuille de route, qui nous engage toutes et tous et qui vise à accélérer le mouvement en faveur d'un territoire durable, dynamique et résilient, est la vôtre.
- Nous avons aujourd'hui des outils, des indicateurs techniques qui nous permettent de mesurer précisément, et à l'échelle de notre territoire métropolitain, l'impact de notre mode de vie sur les émissions de gaz à effet de serre, sur la consommation énergétique, sur le taux de production des énergies renouvelables, etc., et donc la possibilité d'apprécier l'évolution de l'ensemble de ces données à court, moyen et long terme. C'est tout à fait essentiel, évidemment, pour assurer un suivi, poser des jalons, et apprécier le chemin parcouru. À titre individuel, la question que tout le monde se pose est bien la suivante : si je fais tel geste, si je modifie telle ou telle habitude, quelles en seront les conséquences directes ou indirectes sur les émissions de gaz à effet de serre, sur la préservation de la biodiversité, ou encore sur ma consommation énergétique personnelle ?
- Dès cette année, **un comité mixte de suivi du dispositif des Assises de la transition écologique (CMSA)** sera mis en place, une sorte de « sentinelle » de la transition. Ce dispositif de démocratie participative aura la charge, d'une part, d'assurer le suivi des réalisations issues des Assises, et d'autre part, de rédiger des préconisations d'évolution de certaines actions. Enfin, il rendra compte de l'ensemble de ces échanges, en toute transparence. Les avis et préconisations du CMSA seront rendus publics et pourront être également une aide à la décision politique. Ce comité sera composé de 30 personnes, membres pour une année. Le comité se réunira quatre fois par an pendant une journée, permettant ainsi, à l'échelle de quatre jours de mobilisation, de passer en revue les neuf thèmes

des Assises. Au cours de chacune de ces journées, ils recevront des experts thématiques (techniciens et vice-présidents d'Orléans métropole, associations militantes, universitaires, représentant institutionnel, acteurs du monde économique...) afin de disposer de visions croisées sur la thématique à étudier. Puis, le comité devra travailler à la production d'un avis citoyen portant sur l'état d'avancement du plan d'actions associé à la thématique, sur les résultats obtenus, sur l'impact de ces résultats sur le territoire, et formulera également des recommandations pour aller plus loin dans la démarche.

- En outre, et dans cette même logique, **le village de la transition écologique**, rendez-vous annuel, festif, fédérateur et pédagogique, sera organisé pour faire un point d'étape en toute transparence.
- Par ailleurs, **une école de la transition** ouverte aux agents d'Orléans Métropole sera lancée à la rentrée 2022. Sur la base du volontariat, ces agents de terrain, les chefs de projet et de service, les directeurs et les élus de la Ville comme de la Métropole, participeront à des ateliers réunissant une trentaine de personnes. L'objectif est simple : donner à chacun les clés pour agir.
- Nous aimons notre métropole et son territoire, traversé par la Loire, bordé de paysages authentiques et sauvages et riche d'une biodiversité qu'il nous faut impérativement préserver. Il nous rend fiers. Nous serons encore plus fiers d'avoir réussi, ensemble, à le préserver et à le partager avec les générations qui nous succéderont.

**Un comité mixte de suivi du dispositif des Assises de la transition écologique (CMSA) sera mis en place**

# DES MOYENS FINANCIERS

à la hauteur des enjeux



**La transition écologique et énergétique que nous mettons en œuvre sur notre territoire métropolitain n'a pas de prix. Mais elle a un coût. Très élevé même, compte tenu du niveau de nos ambitions. Mais nous avons fait collégialement ce pari de faire de la transition écologique et énergétique la colonne vertébrale de ce mandat, il s'agit du « fil rouge » de l'ensemble de nos politiques, en mettant en place des actions phares et des dispositifs innovants, en reconsidérant chaque nouveau projet en prenant en compte son impact sur les émissions de gaz à effet de serre notamment.**

Jamais Orléans Métropole n'aura consacré des sommes aussi importantes pour la transition écologique et énergétique de son territoire. Pour preuve : d'ici 2026, un quart de ses investissements y sera dédié (251 millions d'euros sur un total de plus d'1 milliard d'euros d'investissements prévus dans les 4 prochaines années). Cette somme est décomposée en trois grandes familles : le financement des projets déjà lancés (143M€), celui des nouveaux projets que la Métropole lancera d'ici 2026 (80M€) et, enfin, le financement des projets courants (28M€).

Cet effort est conséquent. Il est à la hauteur des enjeux et vise à répondre à l'urgence, dans un contexte également très contraint sur le plan budgétaire. Un « point d'étape » sera d'ailleurs réalisé mi-2023 pour envisager, si la situation financière d'Orléans Métropole le permet, d'engager des projets supplémentaires.

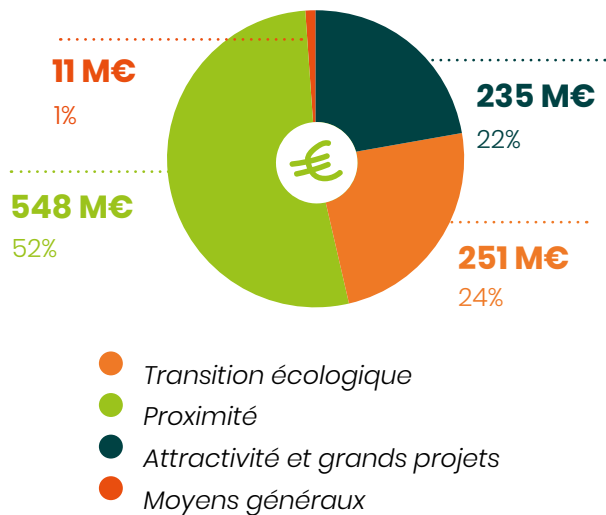


Dans le détail, ces investissements concernent l'ensemble des sujets dont la Métropole a la charge :

- > Gestion des déchets : 28 M€
- > Transport & mobilité : 18,4 M€
- > Logement : 13,7 M€
- > Moyens généraux : 13,3 M€
- > Agriculture périurbaine : 1,6 M€
- > Assainissement : 10 M€ par an
- > Eau potable : 2,5 M€, enveloppe qui pourra être revue au moment du renouvellement des contrats en 2023
- > CFA : 0,2 M€ par an
- > Pépinières et LAB'O : 0,15 M€ par an
- > Pavillon des producteurs : 0,01 M€ par an

## LES INVESTISSEMENTS D'ORLÉANS MÉTROPOLE D'ICI 2026

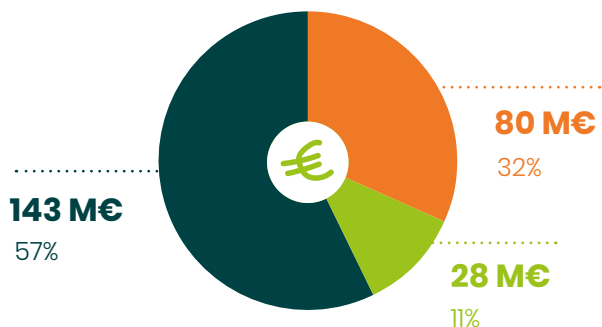
TOTAL : 1 045 M€



La transition écologique représentera un quart des investissements d'Orléans Métropole d'ici 2026, soit un total de 251 M€ sur le budget principal de 723 M€

## RÉPARTITION BUDGET TRANSITION

TOTAL : 251 M€

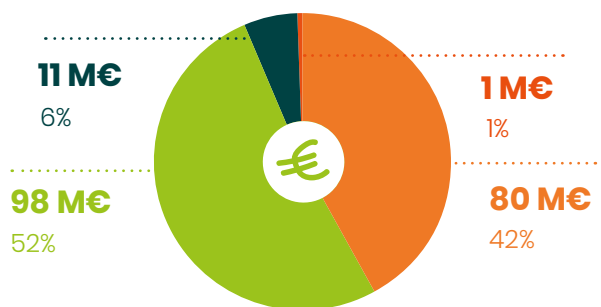


- Nouveaux projets
- Investissements courants (besoins récurrents d'entretien ou d'acquisition courants)
- Projets en cours

Avec un total de 251 M€, Orléans Métropole fait le pari de la transition écologique et de la rénovation énergétique

## NOUVEAUX PROJETS

TOTAL : 189 M€



- Transition écologique
- Proximité
- Développement et attractivité
- Moyens généraux

La transition écologique représente 42 % des projets nouveaux, soit une enveloppe de 80 M€

# LES ACTIONS PHARES DE NOTRE FEUILLE DE ROUTE

## ÉNERGIES RENOUVELABLES

### Plan de solarisation du patrimoine de la Ville et de la Métropole d'Orléans

Le plan de solarisation vise à mettre à la disposition d'entreprises, dont le métier est de développer des projets solaires, des bâtiments, parkings et terrains appartenant à la Ville et la Métropole afin de développer la part de production d'énergie solaire photovoltaïque sur notre territoire.

**Calendrier :** 1<sup>ère</sup> phase avril à juillet 2022. Sites à exploiter publiés à l'automne 2022 pour une mise en place des premiers panneaux solaires en 2023.

### Schéma de Développement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE)

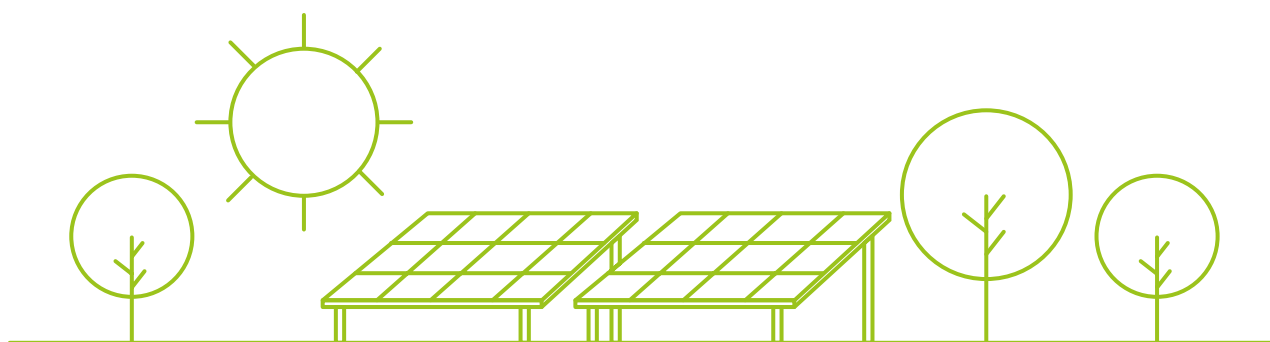
Ce schéma permettra de localiser les futures bornes électriques, en complément des infrastructures déjà en place, pour répondre à la mise en circulation croissante de véhicules électriques, et en faciliter l'utilisation.

**Calendrier :** études préalables de septembre 2022 à l'été 2023. Travaux d'installation des bornes fin 2023 et par vagues jusqu'en 2030.

### Charte de développement des énergies renouvelables

À travers l'élaboration collective d'une charte, il s'agit de définir un cadre au développement de toutes les filières d'énergies renouvelables (solaire photovoltaïque, méthanisation, géothermie...). Ce cadre doit favoriser les retombées économiques locales, l'implication des citoyens, ainsi que la prise en compte d'enjeux majeurs comme la biodiversité et les paysages.

**Calendrier :** élus des communes questionnés durant le printemps et l'été 2022. Ateliers de co-construction fin 2022, pour une adoption de la charte début 2023.





## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

### Création d'un guichet unique de la rénovation

Ce guichet unique a pour but de sensibiliser les habitants aux enjeux des économies d'énergie et de la rénovation énergétique de l'habitat, et d'inciter les propriétaires à engager des travaux en ce sens. Chacun y trouvera une information objective et gratuite, des conseils et un accompagnement pour ses projets de rénovation énergétique (questions techniques, financières, juridiques, sociales, etc.).

**Calendrier :** juillet 2022.

### Renforcer et adapter les aides de la Métropole pour les propriétaires pour inciter à la rénovation complète et performante des logements

Afin de répondre à ces enjeux, Orléans Métropole va engager une action, visant à redéfinir un règlement d'attribution des aides cohérent avec les autres dispositifs de financement existants (MaPrimeRenov', Certificats d'économie d'énergie, etc.), et réserver un budget pour les aides à la rénovation énergétique.

**Calendrier :** septembre 2022.

### Soutenir l'organisation et le développement des filières professionnelles

Pour permettre aux filières professionnelles d'être en capacité de répondre à l'augmentation de la demande de travaux, des actions seront engagées, comme un référencement des entreprises locales, ou un soutien apporté au déploiement de nouvelles solutions techniques et de nouveaux matériaux. Une réflexion sera aussi menée avec les chambres consulaires concernant la formation initiale et continue des métiers de la rénovation énergétique.

**Calendrier :** 2023.

## BIODIVERSITÉ

### Les 24H de la Biodiversité, un événement grand public original et convivial

Cet événement annuel gratuit s'adresse à tous pour sensibiliser et (re)découvrir la biodiversité locale. L'édition 2022 aura pour thème « Un incroyable monde, à deux pas de chez vous » et aura lieu du 23 au 25 septembre, sur 18 communes de la métropole.

**Calendrier :** 23 au 25 septembre 2022.

### Le Parc de Loire, un parc naturel urbain aux portes de la ville

Sur les communes d'Orléans, de Saint-Jean-le-Blanc et de Saint-Denis-en-Val, la Métropole aménage un espace naturel de plus de 340 hectares, pour y développer l'offre de loisirs tout en valorisant et en préservant les richesses naturelles et environnementales du site.

**Calendrier :** depuis 2016.

### L'identification des enjeux biodiversité des communes

Les Inventaires de Biodiversité Communale (IBC), réalisés avec les communes sous maîtrise d'ouvrage d'Orléans Métropole, permettent de faire un état des lieux du patrimoine naturel communal (faune, flore et habitats) pour sensibiliser et mobiliser élus, agents communaux, citoyens, et initier des actions concrètes de prise en compte et de valorisation de la biodiversité.

**Calendrier :** en cours en 2022 à Marigny-les-Usages, Boigny-sur-Bionne, Mardié, Fleury-les-Aubrais, Saint-Cyr-en-Val, Bou, Combleux, La Chapelle-Saint-Mesmin, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin et Saint-Pryvé-Saint-Mesmin. En 2023, dans 5 communes de la métropole.



## MOBILITÉS DURABLES

### Mise en place d'ateliers de réparation de vélos et de remise en selle dans les communes de la métropole

Orléans Métropole organise des ateliers autour de l'usage du vélo en ville et des actions de sensibilisation en partenariat avec les associations et les acteurs de la mobilité.

**Calendrier :** En 2022, 37 ateliers organisés en partenariat avec I-Terre-Actions.

### Renouvellement de la flotte de bus et modernisation de l'offre de mobilité

La modernisation des équipements a été mise en œuvre avec des véhicules en mix énergétique (électriques, hybrides et thermiques).

**Calendrier :** en 2019, 64 bus renouvelés sur une flotte de 181 bus. Cette année, réalisation d'étude pour définir le meilleur scénario de transition énergétique de la flotte et expérimentation avec KEOLIS de 3 mois, afin de tester l'utilisation de biocarburants sur 12 bus. 2023, acquisition de 16 nouveaux véhicules.

### Déploiement du transport à la demande dans les zones moins denses

Orléans Métropole a déployé son offre de transport à la demande (TAD) sur les 4 grandes zones moins denses du territoire. Avec des véhicules plus petits, ce mode de transport permet des trajets directs entre des communes d'une même zone et la réaffectation des bus de grand gabarit sur les lignes les plus fréquentées.

**Calendrier :** Déployé depuis le 3 janvier 2022 avec 94 000 voyages en TAD au 1<sup>er</sup> trimestre.

## RÉDUCTION DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

### Nouveaux modèles de gestion de proximité des biodéchets

Une expérimentation sera menée puis déployée pour trier à domicile les biodéchets (déchets alimentaires et autres déchets naturels biodégradables) et/ou les composter à proximité. Pour mémoire, Orléans Métropole propose des composteurs aux habitants qui le souhaitent.

**Calendrier :** en cours en 2022.

### Ouverture d'une déchetterie nouvelle génération

Ce nouvel équipement qui ouvrira ses portes à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin permettra de déposer ses objets inutilisés pour leur donner une deuxième vie. Un quai et un comptoir seront spécialement dédiés au réemploi des objets et matériaux.

**Calendrier :** livraison prévue à l'automne 2022.

### Opération « éco-défis » lancée auprès des artisans et commerçants

Cette 1<sup>ère</sup> édition, en partenariat avec la Chambre de Métiers de l'Artisanat Centre-Val de Loire, est réservée aux artisans commerçants spécialisés dans les métiers de bouche qui souhaitent limiter l'impact de leur activité sur l'environnement.

**Calendrier :** en cours en 2022.







AGISSONS ENSEMBLE

UN GRAND PAS POUR ORLÉANS MÉTROPOLITAIN

UN PETIT PAS POUR VOUS

## ALIMENTATION ET AGRICULTURE

**Création d'un magasin de producteurs**

Un magasin de producteurs est en cours de création pour répondre à la demande des habitants qui souhaitent acheter des produits locaux. Il sera tenu par un collectif de producteurs formés qui proposera une gamme complète de produits.

**Calendrier :** ouverture au deuxième semestre 2022.

**Dynamisation de l'installation en agriculture avec la couveuse agricole Terr'O**

La couveuse agricole Terr'O accompagne les agriculteurs ayant besoin d'une installation progressive, pendant leur test d'activité (2 ans en moyenne), sur les aspects techniques, économiques et humains grâce aux partenaires qui constituent l'association.

**Calendrier :** depuis 2018, Terr'O a permis l'installation de 5 agriculteurs.

**Protection du foncier agricole – création de zones agricoles protégées**

La protection du foncier est la garantie du maintien d'une activité économique nourricière, de l'entretien des paysages et de la limitation de l'imperméabilisation des sols. Cet outil vient figer le zonage agricole sur les parcelles concernées par arrêté préfectoral (Zones Agricoles Protégées).

**Calendrier :** Réalisée ou en cours de déploiement sur 8 communes.

## RISQUE INONDATION

**Mise en valeur et diffusion des DICRIM**

Cette action vise à diffuser de manière efficace les documents d'information communaux sur les risques majeurs sur l'ensemble de la Métropole, afin de sensibiliser et préparer la population à y faire face.

**Calendrier :** en cours de réalisation.

**Apporter une culture du risque aux plus jeunes dans le cadre scolaire**

Afin de sensibiliser le jeune public, la Maison de la Loire organise des temps d'échanges avec des scolaires sur le risque inondation. Pour répondre aux enjeux, les interventions vont se multiplier afin de toucher un nombre croissant de classes.

**Calendrier :** à partir de septembre 2022.

**Mise en œuvre d'un système d'alerte aux risques majeurs de la métropole**

Chaque habitant peut s'inscrire à ce système d'alerte métropolitain pour être informé par téléphone, sms et/ou par mail en cas de risques majeurs, comme les inondations.

**Calendrier :** en cours de réalisation.

## EAU ET MILIEUX AQUATIQUES

**Réutilisation des eaux usées traitées de la station d'épuration de La Source pour l'arrosage du Parc Floral de La Source.**

Ce projet a pour objectif de préserver la ressource en eau en limitant les prélèvements sur le Loiret, en utilisant les eaux usées traitées de la station d'épuration située à côté pour l'arrosage du Parc Floral.

**Calendrier :** système opérationnel en 2023.

**Encourager la mise en place de récupérateurs des eaux de pluie chez les particuliers**

Une aide sous la forme d'un bon d'achat d'un montant de 50 € va être proposée aux habitants d'Orléans Métropole pour l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie.

**Calendrier :** octobre 2022.

**Former les jeunes générations – Projet compte-goutte**

Sensibilisation de 3 classes aux économies d'eau par la pose d'un compte-goutte à l'école du Nécotin et le collège Alain Fournier.

**Calendrier :** années scolaires 2021-2022 et 2022-2023.

## VILLE DURABLE

### Lutter contre les nuisances sonores

Des mesures de bruit sont actuellement réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement 2020-2024, porté par Orléans Métropole. Elles permettront de définir et prioriser les actions de lutte contre les nuisances sonores à l'échelle métropolitaine.

**Calendrier :** 2021 à 2024.

### L'élaboration du référentiel de la Ville Durable d'Orléans Métropole

Le référentiel est un outil créé pour les besoins et les ambitions d'Orléans Métropole en matière de développement durable de son territoire. C'est un recueil de bonnes pratiques, de questionnements et d'exigences au service de la politique de Transition écologique de la Métropole en matière d'aménagement et de construction.

**Calendrier :** depuis 2019.

### La requalification des mails d'Orléans (boulevards de Verdun, Rocheplatte et J.-Jaurès)

Orléans Métropole souhaite transformer l'actuelle infrastructure routière (entre la place Albert Premier à la tête Nord du pont Joffre). Le projet consiste à créer des espaces publics de qualité, faisant la part belle aux mobilités douces, à la promenade, en recréant des espaces urbains apaisés où chacun retrouvera sa place, permettant à la nature de retrouver une place privilégiée au cœur de la ville, en lien avec la Loire voisine.

**Calendrier :** travaux engagés d'ici fin 2024, pour une période de 2 à 3 ans, en fonction d'un phasage qui sera déterminé dans les mois à venir.



## GOVERNANCE ET PARTICIPATION

### Mise en place d'une vigie citoyenne

Composée de 22 citoyens tirés au sort, de 2 représentants du Conseil de développement (CODEV) et de 3 élus des communes métropolitaines, cette instance se réunira a minima 4 fois par an pour suivre l'avancée de la feuille de route. Elle formalisera des préconisations d'évolution de certaines actions, rendues publiques et transmises au Président d'Orléans Métropole. Sa composition sera renouvelée tous les ans.

**Calendrier :** démarrage en septembre 2022 pour un rendu final en février/mars 2023.

### Création d'un réseau des élus municipaux engagés pour la transition écologique

Composé d'élus volontaires des communes d'Orléans Métropole, ce réseau permettra l'échange de pratiques, l'émergence de coopération sur des projets et le lancement d'une dynamique collective autour des enjeux de transition écologique.

**Calendrier :** programme annuel de séances collectives à la carte.

### Village de la transition écologique

Pour restituer régulièrement les avancées des actions engagées sur le territoire d'Orléans Métropole, un événement sera organisé chaque année. Il sera également l'occasion de mobiliser et susciter l'intérêt du plus grand nombre grâce à de multiples animations pour permettre de s'approprier les solutions qui nous mèneront vers la transition écologique.

**Calendrier :** 2 juillet 2022, de 14h à 19h, Place de Loire et Quai Chatelet.



# DES GESTES À ADOPTER DÈS MAINTENANT

## Et si on commençait aujourd'hui ?

*Parce qu'il est essentiel d'agir aujourd'hui pour notre avenir et celui de la planète, ces quelques conseils permettent à tous de prendre part au défi que nous nous devons de relever.*

### Protéger la nature et la biodiversité :

- **Sur terre comme en mer, on ne dérange pas les animaux.**
- **En maison, le jardinage au naturel** n'a que des avantages pour faire de son jardin un refuge pour la biodiversité. Choisir des plantes adaptées et locales. Par exemple, il existe des combinaisons de plantes qui combattent les indésirables, chacune protégeant l'autre (les plantes aromatiques comme la lavande, le thym, la sauge, etc.). Le paillage permet de protéger les sols et d'éviter l'évaporation trop rapide de l'eau. Le compost, lui, fertilise et renforce les plantes.
- **En appartement, aménager un coin pour accueillir la biodiversité** sur le balcon ou la fenêtre.
- **Et pour les enfants :** je jardine au fil des saisons en m'amusant.

### En matière de consommations d'énergie :

Il est possible de réduire les émissions de gaz à effet de serre et faire baisser la facture. Par exemple :

- Les logements représentent un tiers des consommations d'énergie du territoire d'Orléans Métropole. 70% de l'énergie consommée dans nos logements sont dus au chauffage. **Une température à 19°C le jour ramenée à 16°C la nuit** est suffisante. Au-delà de 20°C, 1 degré de plus représente +7% de consommation de chauffage.
- Les 30% des consommations domestiques restantes sont dus à l'utilisation de l'électricité, l'eau chaude sanitaire et la cuisson des aliments.
  - **« C'est pas Versailles ici ! », donc en sortant d'une pièce, on éteint la lumière.** Et pour les appareils électriques en veille qui peuvent consommer autant qu'un réfrigérateur, on opte pour des multiprises à interrupteur.
  - **Laver le linge à 30°C**, c'est suffisant pour garantir un linge propre et consomme 2 fois moins d'énergie qu'un lavage à 60°C.
  - **Dégivrer régulièrement le congélateur** pour éviter de consommer jusqu'à 30% de plus à partir de 5mm de givre. Pour le réfrigérateur, +5°C est suffisant, -18°C pour un congélateur.
  - **Couvrir les casseroles pendant la cuisson** représente 4 fois moins d'électricité ou de gaz consommés.

## Limiter la production de déchets :

- **Éviter le gaspillage alimentaire** par des astuces simples comme faire une liste de courses, préparer la juste quantité, ranger le réfrigérateur avec les aliments aux dates de péremption les plus courtes devant...
- **Pratiquer le compostage** pour réduire nos déchets de cuisine et de jardin et rendre à la terre des ressources précieuses. Pensez-y !
- **Allonger la vie de nos objets.** L'achat d'occasion, la location, la réparation, le réemploi sont des alternatives pour réduire la production d'objets neufs et l'utilisation des ressources naturelles.
- **Mettre un autocollant stop-pub** sur sa boîte à lettres.
- **Ou encore boire l'eau du robinet.**

## Réduire notre empreinte carbone lors de nos déplacements :

- **Pour des trajets courts comme aller chercher le pain, en privilégiant la marche à pied ou le vélo** (2/3 des déplacements des habitants de la métropole font moins de 3 km). En 15 minutes, on parcourt 3 km à vélo et 1 km à pied. C'est bon pour la santé et c'est totalement neutre en matière d'émission de Co2 !
- **Pour les plus longs trajets, on opte pour le co-voiturage ou les transports en commun** (bus, tram, transport à la demande, train).
- **En voiture, adopter l'éco-conduite** et s'assurer que les pneus du véhicule sont bien gonflés permet de réduire la consommation de carburant et limiter la production de gaz à effet de serre.

## Préserver l'eau, cette ressource si précieuse :

- **Privilégier les douches aux bains** fait diviser par 3 la consommation d'eau.
- **Installer des robinetteries hydro-économes** (douchette à économie d'eau, mousseur, régulateur de débit).
- **Ne pas laisser couler l'eau du robinet** lors du brossage des dents.
- **Laver son linge à charge pleine**, et non plusieurs machines en demi-charge est bien plus économique en eau et en énergie !
- **Arroser le soir en été** pour limiter l'évaporation ou penser aux Oyas en terre cuite !
- **Installer un récupérateur d'eau de pluie**, réputée meilleure pour le jardin.

## Les solutions en matière de rénovation de l'habitation :

- **Lorsque des travaux s'imposent, l'isolation et les énergies renouvelables** sont les meilleures solutions.
- **Réaliser des travaux d'isolation** (toits, murs, planchers, fenêtres), c'est la garantie d'un logement économe en chauffage jusqu'à -60%, et qui reste frais l'été.
- **Choisir l'énergie solaire en complément** est écologique, ça n'amplifie pas l'effet de serre, et économique.
- **Changer de vieux radiateurs électriques** par un système plus performant, moins énergivore.
- **Isoler d'au moins 2 cm les tuyaux d'eau** permet de réduire la consommation d'eau chaude de près de 10%.

**Et si on commençait en choisissant au moins 3 gestes à adopter aujourd'hui ?  
Lesquels choisissez-vous ?**

PLUS DE GESTES  
ÉCO-RESPONSABLES SUR :  
[orleans-metropole.fr](http://orleans-metropole.fr)



CALCULER SON EMPREINTE  
CARBONE SUR :  
[nোগestesc climat.fr](http://nোগestesc climat.fr)





# LE VILLAGE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Aujourd'hui,  
changeons demain.



**2 juillet 2022**

**14h - 19h**

Place de Loire  
et le long des quais à Orléans



[www.transition.orleans-metropole.fr](http://www.transition.orleans-metropole.fr)  
[transition@orleans-metropole.fr](mailto:transition@orleans-metropole.fr)  
[www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)

